



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 22 octobre 1999

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 12 Octobre 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 25 Octobre 1999

**Subvention au CARIF (Centre d'Animation et de Ressources de
l'Information sur la Formation) - Participation de la Ville de Niort
à l'organisation du village des filières les 18 et 19 novembre 1999**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Maryse ROUZIER, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Madeleine CHAIGNEAU

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Robert LEON donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à Mme Maryse ROUZIER.
M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Jean-Robert BEJUGE.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à Mme Madeleine CHAIGNEAU.
M. Pierre GUERIT donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Robert PLANTECOTE donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Patrick ARNAUD, Mme Catherine REYSSAT, M. Jacques VANDIER

Monsieur Gérard GAUDUCHON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Le Centre d'Animation et de Ressources de l'Information sur la Formation (CARIF) organise à Niort son édition 1999 du "Village des Filières" les 18 et 19 Novembre 1999.

Cette manifestation a pour but :

- de rapprocher l'école et l'entreprise en utilisant un outil pédagogique efficace et performant,
- de refléter la réalité économique du Poitou-Charentes en informant et en sensibilisant les élèves de 3ème et tous les jeunes en recherche d'une orientation professionnelle.

Dans le cadre du contrat de plan, l'Etat et le Conseil Régional soutiennent et subventionnent ce projet.

Pour la mise en place de l'action partenariale avec le CARIF, la Ville de Niort prendrait à sa charge la mise à disposition des locaux et du matériel au Parc des Expositions et une partie du plan de communication pour une participation de 130.000 F.

Une aide financière du même montant est demandée par cet organisme au Conseil Général des Deux-Sèvres.

Cette dépense est inscrite au Budget 1999 à l'imputation 922.231.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la convention Ville de Niort/CARIF
- autoriser Monsieur le Maire à signer la convention.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC